

KEYTRUDA^{MC} – Lymphome de Hodgkin

AVRIL 2020

Marque de commerce : Keytruda

Dénomination commune : Pembrolizumab

Fabricant : Merck

Formes : Poudre et solution pour perfusion intraveineuse

Teneurs : 50 mg et 25 mg/ml (4 ml)

Décision de la ministre : Inscription

La présente a pour objet de vous informer de l'ajout d'une nouvelle indication reconnue sur la *Liste des médicaments – Établissements* pour Keytruda^{MC} pour le traitement du lymphome de Hodgkin classique. Cet ajout fait suite à une entente d'inscription entre la ministre et le fabricant. L'indication reconnue est la suivante.

- ◆ en monothérapie, pour le traitement du lymphome de Hodgkin classique, chez les personnes :
 - dont la maladie a progressé après une autogreffe de cellules souches hématopoïétiques et un traitement avec le brentuximab védotine;
et
 - dont le statut de performance selon l'ECOG est de 0 ou 1.

La durée maximale de chaque autorisation est de 4 mois.

Lors des demandes pour la poursuite du traitement, le médecin devra fournir la preuve d'un effet clinique bénéfique par l'absence de progression de la maladie confirmée par imagerie.

La durée maximale totale du traitement est de 24 mois.

Il est à noter que le pembrolizumab n'est pas autorisé à la suite de l'échec avec un anticorps ciblant le PD-1 ou le PD-L1, si celui-ci a été administré pour le traitement du lymphome de Hodgkin.

Notez que les informations caviardées sont des renseignements fournis par le fabricant, ou encore obtenus par l'INESSS, et jugés confidentiels. Conséquemment, nous ne pouvons les publier en raison des restrictions prévues par la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).